Transmis en Préfecture et mis en ligne le 29/01/2026

Envoyé en préfecture le 29/01/2026
Reçu en préfecture le 29/01/2026
Publié le
ID : 022-200069086-20260120-BC_2026_02-DE

LEFF ARMOR COMMUNAUTE
Moulin de Blanchardeau - route de Blanchardeau
22290 LANVOLLON

DECISIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 20 JANVIER 2026

Séance du 20 janvier de l'an 2026, les membres du Bureau Communautaire légalement convoqués le 14 janvier 2026, se sont réunis sous la présidence de Jean-Michel Geffroy, président de Leff Armor communauté.

Etaient présents :

Conseiller communautaire	présent	Abs. excusé	Abs.	Pouvoir à
BOISSIÈRE Olivier	X			
BRIGANT Patrick	X			
COMPAIN Xavier		X		
CORSON Laurence		X		
COSSE Nathalie	X			
GEFFROY Jean-Michel	X			
GEFFROY Sandrine		X		
GUÉGAN Jean-Luc	X			
GUILLAUME André	X			
HEDER Jean-Paul	X			
HERVIOU Alain			X	
HEUZÉ Joël		X		
JOURDEN Jean	X			
LE BIHAN Gilbert	X			
LE FAUCHEUR Laurent	X			
LE GONIDEC Thierry		X		
LE GOUX Jean-Pierre	X			
LE GOUX Philippe	X			
LE HEGARAT Nadia	X			
LE MÉHAUTÉ Philippe		X		
LE SAINT Florence	X			
LE TURLUER Frédéric	X			
LE VAILLANT Jean-Paul	X			
LE VERRE Jean-Baptiste	X			
LIENNEL Yves	X			
MANAC'H Denis	X			
MEURO Jérémy		X		
NICOLAS Cyril	X			
PRIGENT Dominique		X		
SAPIN Alain	X			
SEHAN Alain	X			
THOMAS Philippe	X			

Envoyé en préfecture le 29/01/2026
Reçu en préfecture le 29/01/2026
Publié le
ID : 022-200069086-20260120-BC_2026_02-DE

En exercice : 32 **Présents** : 23 **Votants** : 23 **dont pouvoirs :** 0

Le quorum étant atteint, le Bureau communautaire peut délibérer.

Etaient également présents les membres suivants (sans voix délibérative) : M. MARTIN Patrick. M. OLLIVIER-HENRY Alain. M. MAHE Michel.

BC_2026_02 : Décisions statutaires : Approbation du procès-verbal du Bureau communautaire du 2 décembre 2025

Monsieur le président soumet à l'assemblée le procès-verbal du Bureau communautaire du 2 décembre 2025.

Vu le CGCT et notamment ses articles L.2121.15 et L.5211-1,

Vu le procès-verbal présenté en annexe,

Entendu l'exposé de monsieur le président,

Le Bureau communautaire, après en avoir délibéré,

ARRÊTE le procès-verbal du Bureau communautaire du 2 décembre 2025.

Le Président,
Jean-Michel Geffroy

La secrétaire de séance
Nathalie Cosse